a (1750)

Pour conclure, je dirais que le gouvernement avait diverses solutions possibles, mais il a choisi celles qui vont toucher la majorité des gens. C'est pourquoi je pense qu'il y perdra en dernier ressort.

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, je voudrais expliquer pendant quelques instants à la Chambre, à mes électeurs et aux Canadiens, pourquoi ce budget ne vaut guère mieux que les initiatives précédentes du ministre des Finances (M. Wilson). Je voudrais parler en particulier de trois secteurs qui touchent de près mes électeurs et qui sont directement en rapport avec mes fonctions de critique de l'opposition pour les questions de défense nationale. Dans ces trois points il y a le soutien donné par le gouvernement à la science et à la technologie, à l'agriculture et à la défense nationale.

Le budget s'en prend aux membres de notre société qui sont le moins en mesure de supporter l'accroissement de leur charge fiscale, et il ne fait pour ainsi dire pas d'effort pour essayer d'alléger leur sort. Au cours des deux derniers mois, le ministre des Finances a alourdi de plus de \$1300 la charge fiscale de la famille moyenne. Ce n'est peut-être pas beaucoup pour les députés d'en face qui se font les défenseurs des braves types de Bay Street, mais pour la famille moyenne qui se débat pour joindre les deux bouts, cette nouvelle ponction fiscale va compliquer grandement la tenue d'un budget. Mon ami et collègue, le député de Cochrane-Supérieur (M. Penner), a signalé une chose que je crois juste, c'est-à-dire qu'il faut s'attaquer à la dette nationale et la reprendre en main. Mais au lieu de nous donner des résultats, le gouvernement conservateur a préféré multiplier les belles phrases. De fait, la dette nationale a augmenté, au cours du seul exercice budgétaire actuel, du sixième de l'augmentation totale subie depuis la Confédération jusqu'à 1984. Tout cela en 18 mois de gouvernement conservateur. Ce n'est pas fameux comme performance.

Au cours de ces 18 mois, la dette nationale a augmenté d'environ 23 p. 100. Les frais de service de la dette sont passés de 18 à 26 milliards. Les ministériels nous disent: «Oui. d'accord, mais cela c'est l'intérêt de la dette». Le ministre des Finances a reconnu à la Chambre que le milliard que le gouvernement a utilisé pour dépanner les banques quand elles étaient en difficulté est venu s'ajouter à la dette nationale. Cela figure au compte rendu de la Chambre des communes. Le premier ministre du Canada (M. Mulroney), le ministre des Finances et des hordes de conservateurs, sac au dos, parcourent le pays en déclarant à la ronde que tout ce qui arrive aujourd'hui est la faute du gouvernement libéral qui les a précédés. Comme l'a fait remarquer le député de Cochrane-Supérieur, remercions le ciel que le présent gouvernement conservateur n'ait pas été au pouvoir au début des années 80, pendant la récession qui sévissait alors partout dans le monde et à laquelle le gouvernement de l'époque a dû faire face. Si le gouvernement actuel avait été au pouvoir alors, les Canadiens n'auraient pas été aussi bien protégés. Ce qu'il faudrait faire, c'est aider les Canadiens en période de récession mondiale, Le budget-M. Hopkins

lorsque les temps sont durs, et encaisser des recettes lorsque l'économie se porte bien.

Le budget ne prévoit rien pour les jeunes. Il ne prévoit rien pour le secteur de l'exploitation forestière. Si je le signale, c'est que je me souviens de toutes les belles promesses qui ont été faites au cours de la dernière campagne électorale. Le budget prévoit quand même une hausse de la taxe sur l'essence pour le secteur du camionnage et, bien sûr, pour les consommateurs en général. Lorsque nous avons parcouru l'Ontario et tout le Canada dans le cadre des audiences du groupe de travail sur l'agriculture, nous avons entendu des témoins demander que l'on supprime la taxe sur les instruments aratoires, les engrains et les autres choses du genre, mais cela n'a absolument pas été fait. On a reconduit pour une année la ristourne de 3c. le litre d'essence, mais si le gouvernement tenait vraiment à aider le secteur agricole, pourquoi n'en a-t-il pas fait une mesure permanente?

Le ministre des Finances a tenté à maintes reprises de faire croire aux Canadiens que son budget était dur mais équitable. Bien, il est peut-être dur mais il n'est certes pas équitable. Par exemple, avec deux de mes collègues libéraux, je me suis entretenu il y a deux semaines avec quelques victimes des politiques d'assurance-chômage du gouvernement. Après des conversations avec des membres de l'Association des pensionnés des forces armées, nous avons demandé au gouvernement et au ministre des Finances, en toute justice, de profiter du budget pour révoquer les règlements établis par décret du conseil qui modifient la façon dont l'admissibilité à l'assurance-chômage est calculée et qui privent des milliers de Canadiens des prestations auxquelles ils ont droit et, soit dit en passant, auxquelles ils étaient tenus de cotiser.

Cette mesure en forcera un grand nombre à vivre sous le seuil de la pauvreté. Quelques-uns risquent de perdre leur maison et d'autres l'ont déjà perdue. Leur revenu ayant gravement diminué, il leur est impossible de garder leur maison. Pendant ses années de service, tout membre des Forces armées est tenu de cotiser à l'assurance-chômage. Quand j'ai interrogé la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{IIC} MacDonald) le 31 mars 1985, elle a dit qu'elle saurait être attentive aux besoins de ces personnes. Les militaires sont tenus de prendre leur retraite à un âge donné. Ils doivent pouvoir compter sur l'assurance-chômage depuis le moment où ils quittent leur service—beaucoup d'entre eux dans la quarantaine—jusqu'à ce qu'ils trouvent un nouvel emploi.

(1800)

Pourtant la ministre de l'Emploi et de l'Immigration considère comme un revenu l'indemnité de départ et la pension. C'est ainsi que ces gens ont perdu leurs droits à l'assurance-chômage ou que leurs prestations ont été réduites à presque rien. Tel est l'effet de la mesure prise par le ministre. C'est comme si elle avait incendié ses écuries pour demander ensuite au Service des incendies de Kingston de faire enquête. Elle a d'abord changé les règlements et a ensuite demandé à une commission d'examiner les injustices du régime d'assurance-chômage.